EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT CINQ
Le 22 mai 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 15 mai 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette (arrivée à 19h47), M. VIODRIN Jérôme, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 31 Nombre de votants : 40

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, Mme PONCET Sylvie, M. LAPALLUS Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, M. DESBENOIT Bernard, Mme LEBLANC Florence, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, M. DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno à M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. LAPALLUS Marc à M. BUTAUD Jean Charles, M. GODINOT Alain à M. FAYOLLE Jean, Mme DUGELET Isabelle à M. PALLUET Dominique, Mme LEBLANC Florence à Mme GASDON Christine, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : M. LOMBARD Jean Marc (Jarnosse).

N°2025/N°109

OBJET : ECONOMIE - MODIFICATION DE LA CONVENTION AVEC L' ASSOCIATION AURA CHANVRE AVENANT 1BIS

Monsieur Michel LAMARQUE, Vice-président en charge de l'Economie, rappelle qu'en mars 2025, les élus du Conseil Communautaire ont validé la mise à disposition de l'atelier 2 à Belmont de la Loire et la participation de 20 255 € à l'association AURA CHANVRE. Depuis, après échanges avec la repreneuse de l'entreprise Création Bignon, il ne sera pas possible de mettre à disposition le local partagé n°2, en cause la poussière qui peut être générée avec le défibrage du chanvre. Ce défibrage était prévu à l'extérieur et avec la proximité de l'entreprise Création Bignon, l'activité de défibrage aurait créée des nuisances.

Une nouvelle formulation de l'avenant 1 bis est jointe à la présente délibération.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- annule la délibération n°2025/n°071,
- valide pour l'année 2025 le montant de la participation à Aura Chanvre à savoir 20 255 €,
- autorise le Président de signer l'avenant n°1 bis à la convention avec l'association Aura Chanvre.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Jarnosse
M Jean Marc LOMBARD

Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200035202-20250522-2025-109-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 27/05/2025
Publication : 27/05/2025

Charlieu-Belmont Communauté